PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Nouvelle-Aquitaine



Septembre 2026

LA NOUVELLE-AQUITAINE

Première région agricole et forestière de France, la Nouvelle-Aquitaine présente une grande diversité de production.
La viticulture et les grandes cultures dominent, mais les productions animales sont également présentes et même prépondérantes dans plusieurs départements. Les signes de qualité sont très nombreux.

34% du territoire est occupé par la forêt, le massif des Landes de Gascogne étant le plus grand d'Europe.

Secteur phare de l'industrie régionale, les industries agroalimentaires (hors artisanat commercial) regroupent plus de 2000 entreprises pour un chiffre d'affaires de plus de 12 milliards d'euros. Agriculture et agroalimentaire représentent 39 % des exportations de la région.



L'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine c'est 25 000 jeunes formés (scolaires, apprentis et ingénieurs) et 2 millions d'heures stagiaires en formation pour adultes.

Cet enseignement est dispensé par 147 établissements publics et privés (Lycées, CFA, CFPPA, MFR) et 1 école supérieure d'agronomie dans les filières générales, technologiques et professionnelles.
Il propose 4 voies de formation (scolaire, apprentissage, continue, VAE) sur l'ensemble du territoire des classes de 4ème jusqu'aux formations d'ingénieur en lien avec l'environnement économique et professionnel.
Il s'appuie également sur 40 exploitations agricoles et ateliers technologiques.

NOS MISSIONS

- La DRAAF, service déconcentré du ministère de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt, est chargée, sous l'autorité du préfet de région, de mettre en œuvre au niveau régional les politiques nationales et communautaires dans les domaines agricoles, forestiers et alimentaires.

- La DRAAF est l'autorité académique chargée de l'organisation de l'action éducative dans l'enseignement technique agricole, elle établit et diffuse les statistiques et les données économiques agricoles, forestières, agroalimentaires et agroenvironnementales.

- La DRAAF est au cœur de l'écosystème agricole et interagit avec de nombreux acteurs de l'Etat, des collectivités, des filières, des industriels et coopératives.

- La priorité de la DRAAF est d'accompagner les filières agricoles, agro alimentaires et forestières vers une meilleure performance économique et agroécologique.

- Le siège de la DRAAF est basé à Limoges avec une répartition territoriale de ses 295 agents sur 9 sites.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES FILIÈRES AGRICOLES, ALIMENTAIRES ET FORESTIÈRES ET DES TERRITOIRES RURAUX



La législation du travail et la protection sociale agricoles



La production et la transformation des produits agricoles

Développement économique, compétitivité des entreprises, performance environnementale et territoriale, protection contre les risques, organisation économique, signes de qualité



La politique du cheval, des activités équestres, des courses

Développement économique de la filière, insertion dans le territoire, contrôle des courses



La gestion durable de la forêt et de ses produits

Gestion multifonctionnelle de la forêt, compétitivité de la filière, valorisation du bois, prévention des incendies, restauration des terrains en montagne



Le développement et l'animation des territoires ruraux

Orientations du développement agricole, relations avec les associations

LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'ALIMENTATION ; LA SANTÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE



La politique de l'alimentation

Sécurité sanitaire des aliments, hygiène des conditions de production et de transformation ; lutte contre le gaspillage alimentaire, amélioration de l'offre alimentaire ; promotion du dispositif sanitaire français



La protection et la santé des végétaux

Santé des végétaux, surveillance biologique du territoire (y compris santé des forêts) ; utilisation raisonnée des intrants ; ressources génétiques végétales



La santé et la protection animale

Élaboration et contrôle de la réglementation (santé des animaux terrestres et aquatiques ; alimentation animale, bien-être des animaux) ; identification des animaux et traçabilité ; pharmacie vétérinaire ; surveillance

L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE AGRICOLES

5 missions données par la loi

➔ La formation (générale, technique et professionnelle, initiale et continue)

➔ Participation à l'animation et le développement des territoires

➔ Contribution à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle

➔ Contribution au développement agricole, à l'expérimentation et à l'innovation

➔ Participation à la coopération internationale



Animation et gestion de toutes les formations agricoles

L'enseignement agricole technique public

L'enseignement agricole privé

L'enseignement supérieur agricole et vétérinaire



Définition et animation de la politique de recherche

NOTRE ÉQUIPE



Virginie Alavoine

Directrice



Muriel FILIPPI

Directrice adjointe
Poitiers



Johanne PERTHUISOT

Directrice adjointe
Bordeaux



Yannic MONTEILHET

Directeur adjoint
Limoges



Thierry TOUZET

Directeur adjoint
Bordeaux



Thierry COTTIN

Chef du Secrétariat général



Christophe PICOULET

Chef du Service régional de l'économie agricole et agroalimentaire



Virginie GRZESIAK

Cheffe du Service territorial de FranceAgriMer



Nicolas LECOEUR

Chef du Service régional de la forêt et du bois



François HERVIEU

Chef du Service régional de l'alimentation



Laurent HERBRETEAU

Chef du Service régional de la formation et du développement



Pierre ETCHESSAHAR

Chef du Service régional de l'information statistique économique et territoriale



Nathalie FABRE

Cheffe de la mission défense et sécurité de zone

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

05 56 00 42 00
draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr
https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

Siège de Limoges :
Immeuble Le Pastel
22 rue des Pénitents-Blancs
87000 Limoges

Site de Bordeaux : 2 rue Jules Ferry
Cité administrative - 33000 Bordeaux

Site de Poitiers : 15, rue Arthur Ranc
CS 40537 - 86020 Poitiers Cedex

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité